

# Conitaire 33 W.



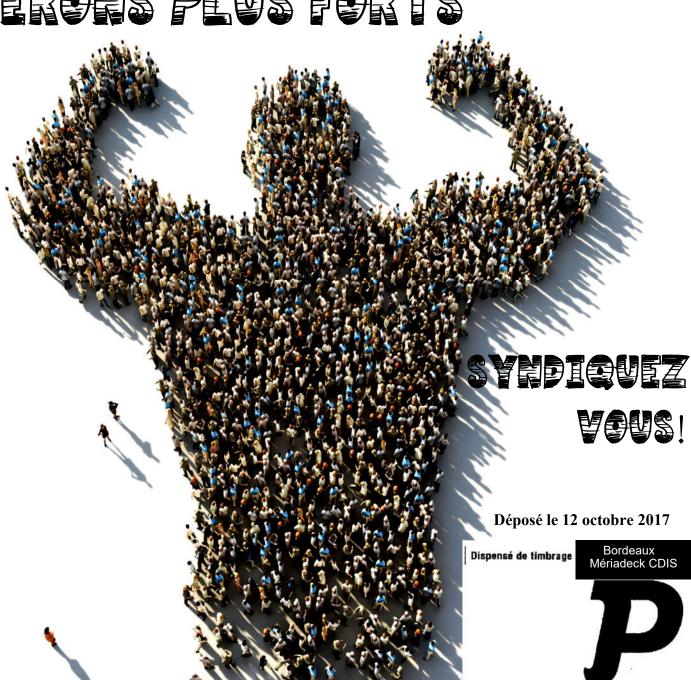
PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU





Siège: SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

### SNUipp FSU 33 Syndicat National Unitaire

des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC Section de la Gironde : 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux tél: 05 56 31 26 63 snu33@snuipp.fr http:// 33.snuipp.fr



10

11

#### Cotisations instits et PE PE Ech. Instit. H. classe 3 193 € 128€ 4 135€ 207€ 5 142€ 225 € 127€ 151 € 239€ 6 7 130€ 161 € 251 € 8 137€ 171€ 9 144 € 184€

198€

213 €

80€

35€

25€

153 €

168€

Stagiaire

Étudiant-e

AE, AVS, EVS

Spécialisé-e, PEMF,

#### Bulletin d'adhésion 2017-2018



Le syndicat est un outil indispensable, comme le démontre au quotidien la permanence et les dossiers défendus par nos élu-es du personnel. Le SNUipp -FSU, syndicat majoritaire du premier degré nationalement et départementalement, ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérent-es.

Donc renvoyez-nous le bulletin complété le plus tôt possible dans l'année scolaire même si vous différez votre paiement.

66% de cette cotisation sera déductible des impôts sur le revenu 2018 ou donnera droit à un crédit d'impôt. Par exemple une cotisation de 140€ revient à 47 €!

Syndiqué-e en 2016-17	☐ Jamais syndiqué-e ☐	Ancien-ne syndiqué-e ☐
Nom :	Prénom :	
Nom de naissance :	<del></del>	
Adresse personnelle :		
		e:
Ecole et Poste d'affectation	:	
Fonction particulière :		étudiant-e à l' ESPE
l'examen de ma carrière. Je d auxquelles les élus ont accès à l	lemande de me communiquer les information	urnir au SNUipp-FSU les informations nécessaires à ons professionnelles et de gestion de ma carrière vrise à faire figurer ces informations dans des fichiers au SNUipp-FSU.
	ation est de€ (v	voir tableaux ci-contre) sera reconduite automatiquement)
Adhésion en ligne mensualités)	sur notre site : https://adhe	erer.snuipp.fr/33 (de 1 à 4
Prélèvement auto	omatique (remplir le formulair	re ci-dessous).
		o o accoucji
	chèques à l'ordre du SNUip u dos (ne pas dépasser le m	p-FSU33 avec mois

#### Mi-temps 3/5 de la cotisation Temps partiel, ... % quotité travaillée 75€ Dispo, congé parental Congé de formation 80% de la cotisation

Situations particulières

direction 5 cl et plus, Ajouter 10 € direction spécialisée Conseiller-e Ajouter 5 € pédagogique

**PEGC** 

bruno.laulan@laposte.net Retraité-e-s

Contacter Bruno Laulan

Pension mensuelle	Cotis	Pension mensuelle	Cotis
1200	77 €	1800	114€
1300	83 €	1900	120€
1400	89 €	2000	126€
1500	95 €	2100	132€
1600	101 €	2200	138€
1700	108€	2300	144€

#### Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP-FSU.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

		100 outlant in and		compte pear an protestime.	
-	sans tarder et au	plus tard dans les	s 13 mois en cas de	prélèvement non autorisé.	

Référence Unique Mandat (réservé au créancier) :
SNUIPPFSU 33

- sans	s tarder et au plus	tara da	ns ies 1	3 mois	en cas c	ae pre	ievem	ent nor	autori	se.																			
Veu	uillez complét	ter to	us les	chan	nps (*	) du	man	dat,	joind	re un	RIB	ou RI	CE,	pui	is adr	esse	er l'ei	nsen	ıble a	u cré	anci	er							
Débiteur           Vos Nom Prénom(*):								Identifiant Créancier SEPA: FR 23 ZZZ 438424  Nom: SNU IPP 33  Adresse: 44 cours A. Briand Code postal: 33000  Ville: BORDEAUX Pays: FRANCE																					
Pays (*):										ate (* ignatu		(*):																	
	IBAN (*): BIC (*):																												
Les i	informations conte	nues da	ıns le pi	résent i	nandat,	qui de	oit être	comple	été, soi	nt desti	nées à	n'être	utilisé	es p	oar le cr	éanc	ier que	pour l	a gestid	n de s	a relat	ion ave	ec son d	client. E	lles po	urront (	lonner	lieu à l	'exer-

cice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. » Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliaués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque



# édito

Par Cécile Hémous secrétaire départementale du SNUipp-FSU de Gironde

## Sommaire

Bulletin d'adhésion P.2

Rentrée en Gironde P.4.5

Politique éducative P.6.7

Mobilisations P.8.9

Temps de travail et APC et médecine scolaire P.10.11

Le SNUipp-FSU en gironde P.12

### Paroles, paroles

ous sommes entrés dans l'ère triomphante de la communication. Le gouvernement communique, avance de grands principes.... sans lien avec ses actes. Sous prétexte de liberté, de libération des énergies économiques, la loi travail est imposée au détriment des salarié-es. Les réformes fiscales, au nom du pragmatisme, se font encore au détriment des plus faibles et des moins fortuné-es. Sous couvert d'égalité et de rigueur budgétaire, la fonction publique est attaquée, les fonctionnaires dénigré-es, alors même que le service public est au bénéfice de tou-tes et partout, garant de l'égalité des droits des citoyens. Sous prétexte de favoriser l'emploi et de réduire le déficit budgétaire, des efforts sont demandés aux salarié-es, aux jeunes, aux femmes, aux retraité-es, aux précaires, aux bénéficiaires de l'APL.... tandis que des mesures favorisent les plus riches.

Le Ministre de l'Education Nationale est le grand expert de cette nouvelle façon de gouverner par la communication. Depuis son entrée en fonction, il n'a de cesse de s'exprimer, alignant les annonces. Il tente d'imposer une image, celle d'un ministre qui s'appuie sur la recherche et les études scientifiques. Mais la réalité est toute autre : décisions prises sans concertations, évaluations de mauvaise qualité imposées dans la précipitation, annonce fracassante de la fin de la méthode globale comme si elle existait encore. Nous assistons au retour tout azimut de l'ensemble des anciennes mesures prises par Gilles de Robien, Xavier Darcos et Luc Chatel, le tout nimbé de la nostalgie d'une école " à l'ancienne " qui diabolise la pédagogie et fait fi de plusieurs décennies de recherches en sciences de l'éducation. Le discours apaisant de JM Blanquer ne doit pas cacher la réalité du terrain : le dédoublement des CP n'est pas financé, le nombre de postes au concours diminue, la suppression des emplois aidés se confirme, la revalorisation promise aux enseignant-es est reportée.



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE!







# La rentrée en Gironde

### Alerte sur la rentrée 2018!

a priorité au primaire claironnée par le ministre se concentrerait sur le seul dédoublement des CP en REP qui coûtera 3 400 postes. Dans notre département la plupart des dédoublements en REP+ cette année se sont déjà effectués à moyen constant par redéploiement des PMOC qui intervenaient dans les écoles élémentaires. Les PMQC qui intervenaient dans les écoles maternelles voient cette année leurs interventions basculer pour moitié du temps en élémentaire...avant de servir au dédoublement des CP en REP l'an prochain ? Voilà un dispositif pourtant prometteur qui bascule aux oubliettes, sans bilan! De la même façon, le ministre abandonne les dédoublements CE1 : l'absence de locaux disponibles, bien réelle par ailleurs, sert de prétexte à l'insuffisance des moyens créés pour dédoubler l'ensemble des 12 000 classes de CP et CE1 en éducation prioritaire. La lutte contre les inégalités scolaires sauce Blanquer c'est donc douze par classe... pour un an et uniquement en REP!

L'essentiel des créations étant consacré au dédoublement CP, comment dès lors va-t-on abaisser le nombre d'élèves dans les autres classes ? D'autant que la Gironde accueille en moyenne 2000 élèves de plus chaque année (9 000 en plus depuis 2013!). N'est-il pas à craindre que les effectifs exposent partout ailleurs ? Comment enrayer

les problèmes de remplacement, abonder les postes de RASED, développer la scolarisation des moins de trois ans et remettre en place une véritable formation des enseignant-es, maintenir nos écoles publiques sur l'ensemble du territoire?

Cerise sur le gâteau et pour la première fois depuis 2011, le nombre de postes offert au concours 2018 du premier degré baisserait de 2 161. C'est un changement de cap majeur qui hypothèque des recrutements en nombre suffisant pour la rentrée suivante.

Le recours aux contractuel-les ne cesse d'augmenter dans les départements! Cette année, pour la première fois en Gironde, le Recteur et le DASEN ont choisi de recruter des personnels contractuel-les pour assurer l'enseignement dans le premier degré au lieu d'ouvrir la liste complémentaire du concours. Ce recours aux contractuels n'a d'autre objectif que de limiter le nombre de fonctionnaires : recrutées pour une année scolaire au mieux, ils et elles vont donc enseigner dans des classes sans être titulaire du concours, sans bénéficier de formation initiale ni d'aucune perspective dans l'éducation nationale autre que la réussite au concours les prochaines années....

Nous n'accepterons pas que les conditions d'accueil et d'encadrement se dégradent davantage dans notre département! Le SNUipp-FSU s'oppose au principe du recrutement d'enseignant-es contractuel-les et demande l'extension de la liste complémentaire!

La priorité au primaire ne peut se payer de mots, elle a un coût. Comme l'a souligné le dernier rapport de l'OCDE, l'école primaire française est largement sous-investie, elle doit faire l'objet d'un engagement financier massif pour réaliser les transformations nécessaires d'une école toujours marquée par des inégalités insupportables. Le projet de budget ne répond pas à cet enjeu de société.

Au-delà du 10 octobre il nous faudra donc poursuivre la mobilisation pour imposer au gouvernement un changement de cap. Et qu'on ne nous dise pas qu'il n'est pas possible de faire autrement ! Selon le dernier rapport de l'Oxfam dans un contexte où 10% des Français-es les plus riches détiennent déjà plus de la moitié des richesses, la réforme fiscale annoncée risque de creuser encore davantage les inégalités. Les 10% les plus riches bénéficieront d'une hausse de revenus au moins 18 fois plus importante que les 10% les plus pauvres pendant que les contributions fiscales des entreprises seront largement réduites alors que leurs bénéfices explosent. Le gouvernement doit rapidement rectifier la trajectoire sous peine de faire du quinquennat celui des inégalités.

### En Gironde, des droits déjà en recul

Le gouvernement annonce d'importants reculs pour les fonctionnaires. Mais la situation des enseignant-es se dégrade déjà depuis longtemps. En Gironde, depuis 4 ans, le DASEN réduit petit à petit les droits des personnels. Si le cadre national n'a pas évolué, la lecture départementale se fait au détriment des collègues. Le manque de moyens conduit invariablement l'administration à privilégier la nécessité de service au détriment des personnels, générant toujours plus de souffrance au travail.

Face au manque d'enseignant-es en Gironde, les temps partiels sont très fortement limités, le droit à la disponibilité réduit, les autorisations d'absences refusées ou accordées sans traitement. Les élu-es du SNUipp-FSU ont obtenu un élargissement des possibilités d'obtention d'un temps-partiel, ils interviennent pour défendre chaque collègue victime d'un refus



# La rentrée 2017 en Gironde passe mal pour les personnels

anque de personnels, postes vacants, TRS en sur-service, recrutement de contractuels, limitation du droit à temps partiel, postes profilés... les enseignant-es voient leurs conditions de travail se dégrader.

C'est inédit, le manque de personnels à cette rentrée, a contraint le DASEN à recruter des contractuels. Alors que de trop nombreux collègues attendent leur mutation dans notre département et que la liste complémentaire du CRPE n'a pas été épuisée, c'est un tout autre choix que fait l'administration. Pour quelles rasions ? Pour faire des économies et baisser le nombre de fonctionnaires! Les contractuels ne bénéficient d'aucune formation initiale et seront remerciés à la fin de l'année. Cette politique de gestion, décidée au niveau national, est inadmissible!

### Le manque de personnels a des conséquences désastreuses pour nos collègues :

- limitation de l'accès au temps partiel sur autorisation : Des centaines de collègues n'ont plus accès au temps partiel, seul le 75% hebdomadaire est autorisé.

Cette situation est intolérable et ne tient pas compte de la situation personnelle des collègues. Le SNUipp-FSU a multiplié les actions afin de dénoncer cette situation et a défendu tous les dossiers des collègues qui nous avaient contactés.

- temps de travail en augmentation :

Des dizaines de collègues TRS et ZIL sont en surservice et ont toutes les peines du monde à faire appliquer le rattrapage de ces heures auprès de leurs IEN (le DASEN a précisé que ce rattrapage doit se faire par demi-journées libérées au fur et à mesure de l'année). Le SNUipp-FSU s'est plusieurs fois adressé au DASEN afin de faire respecter ces modalités.

- écoles avec des classes sans enseignant-es nommés pour la rentrée, RASED incomplets, postes de « Plus de Maîtres » ou d'enseignant-es spécialisé-es vacants...
- manque de remplaçants pour les absences prévues

et non prévues, décharges de direction supprimées **SNU**<sub>ipp-</sub>**FS** ou reportées...

- limitation des autorisations d'absence avec absence de traitement et retenue de l'AGS pour les autorisations d'absences qui ne sont pas de droit (obsèques, RDV médicaux...)

#### Bilan du Mouvement départemental 2017

Plus de 2 000 collègues participent au mouvement départemental chaque année. Les élu-es du SNUipp-FSU à la CAPD informent et conseillent les collègues qui les sollicitent.

Cette année, le nombre de postes de direction vacants ou attribués à titre provisoire est en augmentation. Ce-la pointe de nouveau le malaise lié à la direction : manque d'attractivité, surcharge de travail. Le profilage n'apporte pas de réponse à cette problématique. De nombreux postes de conseillers pédagogiques étant vacants également, le SNUipp-FSU a reçu de très nombreux témoignages de conseillers pédagogiques qui font état de la forte dégradation de leurs conditions de travail.

#### Profilage des postes : où en est-on ?

Le SNUipp-FSU est opposé à la politique de profilage massif de notre département, le profilage tel qu'il est organisé ne garantit pas l'efficacité des dispositifs tels que TPS, PMQC et REP+...

Ce système contourne la nomination au barème qui reste l'élément le plus équitable pour la nomination des enseignant-es. Nous demandons son abandon.

Pour le SNUipp-FSU33, c'est la formation et la confiance accordée aux équipes qui sont gages de la qualité de l'enseignement et donc de la réussite de ces dispositifs. Investir dans la formation des personnels et des équipes plutôt que dans la sélection garantirait des effets bénéfiques à long terme.

Suite à l'intervention des élu-es du SNUipp-FSU, le DASEN a modifié la circulaire mouvement afin que les équipes puissent décider de l'organisation de leur école avec un-e enseignant-e surnuméraire, la fonction de Maître Surnuméraire pouvant ainsi être assurée par n'importe lequel des enseignant-es de l'école après un an.

d'autorisation d'absence. Mais ils militent avant tout pour une augmentation significative des INEAT et des entrées par permutation qui réglerait le problème du manque de personnel et ses désastreuses conséquences à l'heure où des centaines de collègues attendent leur intégration en Gironde.

Face au manque de moyens de formation, le DASEN répond profilage. L'Éducation Nationale n'a pas les moyens de former correctement ses enseignant-es: pas de problème, il suffit de donner l'illusion que l'on peut choisir des enseignants qui auraient déjà les compétences requises pour des postes spécifiques. Les élu-es du SNUipp-FSU se battent en CAPD pour que le profilage, ce mouvement parallèle, soit abandonné et pour que la plus grande transparence soit conservée, gage de l'absence de passe-droits.

## Politique éducative Le discours de la méthode

Depuis son arrivée, Jean Michel Blanquer avance au pas de charge et multiplie les déclarations. Mais qu'y a-t-il derrière les mots? Petit florilège de déclarations du ministre, et analyse de leur traduction dans la réalité:



Si j'ai un appel à faire aux professeurs – j'en suis un moimême, je leur dis : votre créativité, votre volonté d'agir sont libérées. Faites, proposez, l'institution est là pour vous aider.

Depuis son arrivée, le ministre n'a de cesse de déclarer que lui sait ce qu'il faut faire pour la réussite des élèves, et de fustiger tous ceux qui penseraient différemment. Il utilise pour cela son argument massue : ses décisions seraient guidées par la science, et par là incontestable. En découle une série d'idées très arrêtées sur les programmes, les méthodes, etc. Sans ranimer un vieux débat sur la valeur définitive de la recherche (les tenants de la terre plate aussi s'appuyaient sur la « science »), on peut s'interroger sur une vision tronquée de la recherche de la part du ministre qui ne cite que les travaux qui l'arrangent. Ses références, essentiellement anglosaxonnes, font fi de toute la littérature qu'ont produit les sciences de l'éducation. Pas de place pour l'effetgroupe, pour la coopération, pour la multiplication des entrées, pour l'expérience des enseignant-es. Or les études mêmes que cite JM Blanquer, comme l'étude STAR sur la réduction des effectifs, ont conclu que l'expérience de l'enseignant-e était prédominante dans la réussite des élèves par exemple.

Loin de leur faire confiance comme il le prétend, il entend au contraire mettre sous tutelle les enseignant-es et leur imposer les méthodes pédagogiques qui lui conviennent.



Il y aura des évolutions du système, qui ne seront pas verticales.

On se demande bien ce que le ministre appelle la verticalité, car les injonctions et les sentences définitives pleuvent depuis la fin de l'année dernière. Des CP dédoublés à la rentrée en chantant, des méthodes de lecture aux évaluations de début d'année, on cherche en vain la moindre trace de concertation auprès de la profession.

Se dessine ici une « méthode Blanquer », qui délègue à la hiérarchie intermédiaire le soin de mettre en coupe réglée les enseignant-es, tout en prétendant le contraire. Mais c'est bien en contraignant les équipes que le ministre entend mettre en place ses réformes.

### Budget 2018 : non au rabais pour l'école primaire !

Pour la première fois depuis six ans, le budget de l'Éducation nationale ne bénéficiera d'aucune création de postes. Si 3 881 créations de postes devant élèves sont bien annoncées pour le premier degré, ces créations proviennent des recrutements effectués en 2017. Elles seront financées au détriment des collèges et des lycées qui vont subir la suppression de 2 600 postes d'enseignant-es et de 200 postes de personnels administratifs. Ce budget en trompe l'œil camoufle l'absence globale de création de postes.





Ce que j'ai fait c'est toujours de me consacrer aux élèves, et notamment les plus défavorisés. Ce qui m'intéresse, c'est d'arriver à la vraie égalité, au vrai progrès et pas me payer de mots.

Jean Michel Blanquer est en réalité très cohérent : en souhaitant l'individualisation des parcours et des apprentissages, en faisant l'éloge des « talents » et « des intelligences multiples » contre le « tous capables », en restreignant le pouvoir d'agir des enseignant-es, en acceptant la logique austéritaire, il fait le choix d'un système éducatif qui augmentera les inégalités scolaires et le poids des déterminismes sociaux. L'idée des évaluations en CP est caractéristique de cette vision : elle enferme les élèves, et par delà les enseignant-es, dans une logique de sélection qui tout en prétendant s'intéresser à chaque élève, les trie en réalité dès le plus jeune âge.



L'Éducation nationale a été définie comme une priorité par le président de la République et le Premier ministre. Cela se traduira par une augmentation du budget de l'Éducation nationale.

C'est pourtant une logique d'austérité budgétaire, à moyens constants, qui s'applique dans l'éducation. Le déploiement des CP et CE1 à 12 en REP et REP+ aura des conséquences sur les PDMQDC, les effectifs des autres classes et des autres écoles, les moyens de remplacement, la scolarisation des 2 ans et la formation des enseignant-es. Les postes au concours seront moins nombreux pour la rentrée 2019, et cela découle de choix politiques assumés : réduire la dépense publique d'éducation, alors que le nombre d'élèves augmente. C'est d'autant plus manifeste quand on compare l'investissement dans le premier degré de la France et des onze pays à économie équivalente (qui ont de bien meilleurs résultats que nous dans les évaluations internationales) : il est en moyenne de 30 % supérieur à celui de la France. A niveau d'investissement équivalent, le budget du primaire serait de 6 milliards d'€ supplémentaires, de quoi créer plus de 100 000 postes d'enseignant-es.

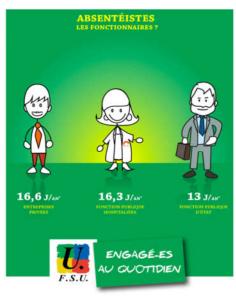


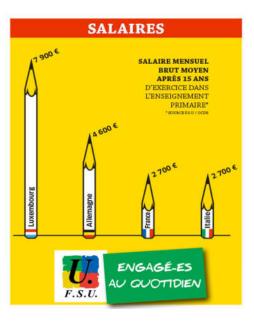
Je n'ai jamais cherché à faire moderne.

99

Ce qui n'est pas une raison pour renvoyer l'école à une photo sépia... Le SNUipp-FSU continue d'agir pour une école moderne, ambitieuse, qui œuvre à la réussite de tous les élèves notamment à travers la formation. C'est pourquoi, après les universités d'Automne qui rencontrent chaque année un large succès, nous organisons des stages départementaux dont vous trouverez les intitulés dans ce numéro. Parce que plus que jamais, nous pensons que c'est par les enseignant-es que s'opérera la transformation de l'école.







## Mobilisations

## Ce n'est pas une rentrée en musique mais en FANFARE qu'a connu la Gironde cette année!

es mobilisations pour les droits des personnels ont encore une fois montré l'amplification des atteintes au droit du travail et la manière dont ce nouveau gouvernement entend traiter le dialogue social.

### **EVS : un traitement inadmissible des personnels**

La suppression des EVS administratifs-ves (emplois vie scolaire), sans préavis, a suscité l'inquiétude dans les écoles, aussi bien de la part des équipes que des parents, et l'indignation de tous. Le SNUipp-FSU 33 s'est mobilisé au sein d'une intersyndicale afin de dénoncer une politique inadmissible, aussi bien sur le fond que sur la forme.

Déjà précarisées par la nature de leurs contrats, les personnes concernées par le non-renouvellement des emplois administratifs se voient désormais dirigées vers Pôle Emploi : voilà la réponse de l'administration, qui n'entend pas leur proposer un accompagnement plus humain!

Du côté des écoles, ce sont des équipes noyées sous la masse des injonctions de rentrée qui pâtissent de ces suppressions. En effet, les missions exercées par les EVS incombent désormais aux directeurs-trices et enseignant-es, qui voient encore une fois leur temps de travail augmenter et leurs investissement s'éloigner de leur mission première : enseigner. Quant à la possibilité de faire appel à des Services Civiques en lieu et place des contrats aidés, évoquée par l'administration, elle constitue une nouvelle attaque au droit du travail en général, et à la Fonction Publique en particulier.

Le SNUipp-FSU33, en lien avec l'intersyndicale (FOSPS 33, CGTéduc'action 33, FSU 33, SE-Unsa 33, Sgen-CFDT 33 et FNEC FP FO 33), s'oppose au non-renouvellement des postes d'EVS et défend la création d'emplois statutaires de la Fonction Publique pour ces personnels.

### Fonctionnaires : stop aux attaques à répétition !

es attaques intolérables et infondées dont les fonctionnaires font l'objet ne cessent de s'amplifier.

C'est bien le statut, « trop cher » et « inadéquat » selon le chef de l'Etat, qui est visé. En premier lieu, le gouvernement envisage de ne pas compenser tous les départs à la retraite, ce qui mènera inéluctablement à une surcharge de travail pour les personnels en activité, à une baisse de qualité du service public voire à la privatisation de certains secteurs.

Mais les coups portés à la fonction publique ne s'arrêtent pas là. En effet, le recours aux emplois précaires pour assurer des missions de service public est en train de se généraliser.

En Gironde, par exemple, le Recteur et le DASEN ont refusé de faire appel à la liste complémentaire du concours de recrutement des PE pour pallier le manque d'enseignant-es dans le département. En lieu et place, il a été décidé d'employer des contractuel-les, des personnels précaires non-enseignants qui ne bénéficient d'aucune formation, d'aucun accompagnement, et n'ont pour certain-es jamais fait le moindre stage dans une école. Cette situation est inadmissible! Le SNUipp-FSU33 s'oppose au recrutement de contractuel-les, et défend une véritable formation des enseignant-es. Le recours à ces contrats n'a d'autre objectif que de limiter le nombre de fonctionnaires, sans prendre en compte les besoins des élèves ni les conditions de travail des enseignant-es. Une pétition pour l'ouverture et la réouverture des listes complémentaires a été lancée par le SNUipp-FSU, au niveau national

(https://petitionlc.snuipp.fr/).

Enfin, dernière attaque en date : la campagne de publicité honteuse du Medef (« Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail »). Ce sont des milliers d'enseignant-es qui se sont sentis attaquées et ont fait part de leur indignation. La FSU, fédération dont fait partie le SNUipp, a exigé le retrait immédiat de

cette campagne et obtenu gain de cause. Mais la portée symbolique de ce slogan montre encore une fois la violence des attaques dont les enseignantes sont la cible, et le peu de reconnaissance à laquelle ils-elles peuvent prétendre, malgré leur investissement dans un métier de plus en plus exigeant.

C'est pourquoi, nombre d'enseignant-es girondin-es se sont mobilisé-es, mardi 10 octobre, à l'appel du SNUipp-FSU et d'autres organisations syndicales. Au sein d'un cortège fourni, ils-elles ont manifesté aux côtés des autres secteurs de la Fonction Publique, contre le retour du jour de carence, contre le report de la revalorisation PPCR et le gel du point d'indice, ainsi que pour s'opposer au projet de 120 000 suppressions d'emploi sur les trois versants de la Fonction Publique et à la hausse de la CSG.

Après le 10 octobre, la mobilisation doit continuer, pour défendre le statut de fonctionnaire et les droits des personnels, pour un service public de qualité!



### **Ordonnances Macron:**

### non à la précarisation et aux inégalités!

Les 12 et 21 septembre, les organisations syndicales de Gironde (CGT, FSU, FO, Solidaires, UNEF, UNL) ont appelé à la grève afin d'exiger le retrait des ordonnances Macron.

Nous étions des milliers à nous mobiliser pour la défense de nos droits et contre la politique de ce gouvernement, dont les attaques directes visant à détruire tout système de protection sociale afin de « flexibiliser » le marché du travail augurent une précarisation générale de notre société.

Au cours de l'été, les annonces se sont succédées, toutes plus inquiétantes les unes que les autres. Baisse des APL, suppression des emplois aidés, hausse de la CSG... Le gouvernement entend réduire les dépenses publiques et, dans le même temps, accorde aux plus riches des cadeaux fiscaux, entraînant ainsi une baisse des recettes de l'Etat.

Encore une fois, les plus précaires, à commencer par les étudiant-es et les retraité-es, sont la première cible de ces attaques. Mais ce sont aussi les collectivités locales, et notamment les communes, qui vont subir les conséquences de cette politique : la baisse de la taxe d'habitation va entraîner une baisse inexorable des recettes, avec à la clé une réduction des moyens pour les services publics de proximité, dont bénéficient tou-tes les citoyen-nes (écoles, crèches, services culturels...). Pour l'école, cet état de fait est inquiétant et laisse entrevoir une aggravation des inégalités entre les territoires, inadmissible.

En Gironde, les communes rurales notamment, privées d'emplois aidés et de financement, vont devoir bricoler des aménagements précaires pour pouvoir assurer la continuité du service public, et en premier lieu dans les écoles. Le SNUipp-FSU33 s'oppose à cette politique d'austérité, loin des ambitions exigeantes qu'il défend pour l'école, et invite tous les personnels à faire remonter les conséquences des ordonnances Macron sur le terrain.

# Les retraité-es se sont mobilisé-es le 28 octobre.

e gouvernement vient d'annoncer la fin du gel des pensions de retraite des régimes de base avec une revalorisation de 0,8% au 1er octobre ce qui correspond à la hausse des prix de ces douze derniers mois.

La FSU prend acte de cette annonce qui répond à une de ses revendications et fait suite au gel des pensions que supportent les retraité-es depuis quatre ans. Elle souhaite en voir la concrétisation sans retard.

Par cette annonce, le premier ministre essaie de désamorcer le très fort mécontentement des retraitées après l'annonce de la hausse de la CSG qui concerne plus de 10 millions d'entre eux et la réduction de l'APL qui pénalise fortement les plus modestes. La FSU n'est pas dupe, car si cette augmentation apportera un « petit plus » pour les retraité-es exonéré-es de CSG, pour 60% d'entre eux la ponction du 1er janvier sera plus importante que la petite hausse d'octobre, ce qui provoquera une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat.

La garantie du pouvoir d'achat de l'ensemble des retraité-es reste toujours d'actualité : rattrapage des pertes subies et pas de pension en dessous du SMIC. C'est une exigence affirmée fortement dans les 12 000 réponses au questionnaire initié par neuf organisations syndicales et associatives de retraité-e-s.



...CHANGEONS

L'ÉCOLE!





## Droits



### Médecine scolaire :

### un manque de personnel aux lourdes conséquences

e constat se fait à l'échelle nationale et il est dramatique. Les rapports se suivent et disent tous la même chose : la pénurie de médecins scolaires a des conséquences graves pour les élèves. Il faut inverser la tendance !

Le rapport 2016 du médiateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur précise que « 1 035 médecins étaient en fonction au  $\mathbf{1}^{\text{er}}$  juin 2016, soit un effondrement des effectifs de l'ordre de 20 % depuis 2008. Cette situation aboutit à un taux d'encadrement moyen de plus de 12 000 élèves par médecin scolaire... »

Les médecins ne peuvent plus faire face qu'aux urgences et c'est toute la politique de prévention qui est mise à mal. Toujours selon le médiateur : « [...] s'agissant du bilan de la sixième année de l'élève<sup>1</sup>, des médecins de l'éducation nationale n'arrivent à voir que 20 % voire 10 % des élèves. »

Résultat : on demande de plus en plus souvent aux enseignant-es de signaler les enfants à dépister, donc de « prédépister » eux-mêmes.

Citons là encore le médiateur : « [...]mais ce système ne permet pas de repérer les élèves atteints d'un handicap non visible. Le diagnostic ne sera fait parfois que quelques années plus tard et l'élève sera alors peut-être en échec scolaire . L'absence de dépistage complet peut conduire aussi à des erreurs de diagnostic qui peuvent être préjudiciables. »

C'est exactement ce qui se passe en Gironde : les médecins scolaires demandent aux enseignant-es de faire une liste d'élèves prioritaires et donc de décider eux-mêmes quels enfants doivent être vus. Quelle responsabilité ! Le SNUipp-FSU33 rappelle que cette responsabilité et ce travail supplémentaire ne leur incombent pas et que tous les élèves doivent pouvoir bénéficier de cette détection, comme le précise la circulaire n° 2001-013 du 12-01-2001. Le SNUipp-FSU33 invite l'ensemble des conseils d'école à présenter une motion (voir sur le site) afin de demander au DASEN que tous les élèves de GS aient droit à la visite médicale.

1Les dépistages portent notamment sur d'éventuels troubles auditifs, visuels, sur un bilan du langage, du développement psychomoteur, sur un examen staturo-pondéral et bucco-dentaire (Cf. l'annexe 1 de l'arrêté du 3-11-2015- J.O. du 6-11-2015 sur la visite médicale de la sixième année).

### Le temps de travail :

### ça déborde encore et toujours!

ans une étude publiée en 2013, la DEPP (un service du ministère de l'Éducation nationale) chiffre le temps de travail moyen des enseignant-es des écoles à 44h par semaine scolaire, auxquelles s'ajoute une vingtaine de jours de travail pendant les vacances.

Le travail que l'on dit invisible augmente en même temps que la complexité du métier : relations aux parents, aux différents partenaires, projets particuliers pour certains élèves, concertation avec les collègues, préparations, corrections, ...

C'est pourquoi le SNUipp-FSU demande que les équipes puissent décider elles-mêmes de l'utilisation des 36h.

Dans certains secteurs, des inspecteur-trices accordent d'ores et déjà des aménagements de ces heures pour des rencontres avec les familles, la mise en place de dispositifs spécifiques type Maclé, de projets... Nous revendiquons la possibilité de pouvoir décider de l'utilisation de ces heures au profit d'un meilleur fonctionnement collectif des écoles au service des élèves.

C'est sur cette base revendicative que le SNUipp-FSU a rencontré le nouveau ministre le 26 septembre dernier afin de redéfinir le temps de travail des enseignant-es.

### Le cadre réglementaire du service des enseignant-es

- 24 h hebdo d'enseignement
- 108 heures annuelles réparties comme suit :
- -36h d'APC
- -48h pour les travaux en équipes, les relations avec les parents, l'élaboration et le suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves à besoins particuliers
- -6h de participation aux conseils d'école
- -18h de formation continue et d'animation pédagogique



## APC: Qu'est-ce qu'on fait?

Se réapproprier le temps des APC, un premier pas vers la reconnaissance de notre temps de travail réel.

la rentrée 2016, le SNUipp-FSU a remis au cœur des débats le temps de travail des enseignant-es en lançant une consigne de réappropriation des heures d'APC par les équipes enseignantes. En quelques semaines, 37 000 collègues signaient sur Internet l'engagement de ne pas faire les APC, créant les conditions d'un appel du SNUIpp-FSU à arrêter les APC et à engager des discussions avec le ministère sur le temps de travail des enseignant-es. Où en est-on aujour-d'hui?

#### Les APC ça coince toujours!

La circulaire de rentrée a introduit de la souplesse dans l'utilisation des heures d'APC (dispositifs de soutien aux élèves en difficulté mais aussi activités prévues au projet d'école ou accompagnement dans le travail personnel). Mais elles restent majoritairement définies comme des heures devant élèves, même s'il est précisé que « leur organisation fait l'objet d'un pilotage académique et départemental attentif et souple pour que les enseignant-es apportent aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins ».

Rappelons que depuis la création de l'AP (ancêtre des APC), les dispositifs de ce type visant à individualiser

l'aide apportée aux élèves, hors du temps de classe, n'ont jamais montré leur efficacité pour les élèves. En effet d'après le rapport du CNESCO, l'aide personnalisée se révèle peu efficace parce que dispensée sur un temps à la marge de l'école et des heures de cours. Elle ne permet pas de modifier au quotidien l'expérience scolaire des élèves. Une étude réalisée en 2010 par le professeur Jean-Jacques Guillarmé (Université Paris-Descartes) atteste l'efficacité de l'aide des RASED qui permet à 70 % des élèves de progresser alors que seuls 20 % des élèves progressent grâce à l'aide personnalisée.

En revanche, on connaît leurs effets sur l'alourdissement de la charge de travail des enseignant-es.

Unitaire 33 est le journal départemental

du SNUipp-FSU. Une ou plusieurs publications mensuelles sont envoyée (s) à tou-tes les syndiqué-es et un exemplaire par école. Toute l'actualité de l'école en général et du département en particulier.

Nous éditons aussi différents suppléments et guides. (ASH, Début de carrière, stages syndicaux...)





Le journal national du SNUipp-FSU est envoyé tous les mois aux syndiqué-es et aux écoles.

De nombreux numéros spéciaux sont édités chaque année (maternelle, université d'automne, Premières classes...)







#### NOS SITES INTERNET

33.snuipp.fr site départemental du SNUipp-FSU

snuipp.fr site national

neo.snuipp.fr pour les enseignant-es débutant dans le métier

### Nos publications



Le Kisaitou ou presque Édition de 2016

Guide administratif édité par le SNUipp FSU : infos, carrière, textes réglementaires...

consultable en ligne http://www.snuipp.fr/Kisaitou/



La revue nationale

L'Agora La revue du 33







Néo-SNUipp 33



SNUipp 33

